

MISE EN SOMMEIL

IMPRIME : M2

(Possibilité de le télécharger gratuitement en cliquant [ici](#) ou de saisir votre formalité sous forme de questions-réponses sur www.cfenet.cci.fr).

PIECES A FOURNIR

- En cas de disparition du fonds : néant.
- En cas de cession, apport, fin de location gérance : copie de l'annonce légale ou attestation de parution.

FRAIS DE GREFFE

- 190.24 € (chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Châteauroux).
En cas de règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

OBSERVATION

- Si les formalités sont effectuées par un mandataire, joindre un pouvoir.